



## Journée Territoires Franciliens pour l'Égalité : les collectivités à l'avant-garde de l'égalité femmes-hommes !

**Alors que les collectivités disposent d'un pouvoir d'action considérable pour instaurer l'égalité femmes-hommes sur le territoire, elles sont de plus en plus nombreuses à s'engager sur ces sujets en Île-de-France : un constat encourageant dressé par le Centre Hubertine Auclert à l'occasion de son événement dédié au réseau Territoires Franciliens pour l'Égalité (TFE), le 4 octobre prochain.**

Depuis le lancement en 2013 de ce réseau transpartisan unique en France, le Centre Hubertine Auclert accompagne les collectivités franciliennes à la définition et la mise en œuvre de politiques publiques d'égalité. Elles étaient 66 à bénéficier de cet accompagnement en 2020 et sont aujourd'hui 120 : une expansion spectaculaire qui traduit un véritable changement de paradigme sur les questions longtemps sensibles d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les violences faites aux femmes.

Pour Marie-Pierre Badré, présidente du Centre Hubertine Auclert, il est temps d'aller plus loin : *« Pour mener des politiques d'égalité efficaces, il faut imposer ce que nous appelons le « triptyque magique » : un ou une élue déléguée à l'égalité femmes-hommes, un ou une chargée de mission dédiée et l'attribution d'un budget spécifique au sein de chaque collectivité. »*

### **Une journée pour encourager les bonnes pratiques et fédérer le réseau**

Organisée en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, cette journée événement a pour ambition de mettre en évidence le rôle concret des collectivités dans la réduction des inégalités femmes-hommes et les bénéfices de l'évaluation de leurs politiques.

Le guide méthodologique « Langage égalitaire, toutes et tous visibles dans la langue ! », à destination des agent·es et élu·es des collectivités, sera présenté pour la première fois. Pour Marie-Pierre Badré, *« Accompagner les collectivités, c'est aussi faire évoluer les consciences sur des sujets hautement symboliques : il faut redonner toute sa place au féminin dans la langue, dans la communication au sein des services comme des conseils municipaux. »*

**Rendez-vous le 4 octobre de 9h à 17h**

**au sein de l'hémicycle Simone Veil du Conseil Régional d'Île-de-France**

**>> [Retrouvez le programme ici](#) <<**

**Contact presse : Auriane Duroch-Barrier**

**[auriane.duroch-barrier@hubertine.fr](mailto:auriane.duroch-barrier@hubertine.fr) - 06 66 21 98 52**

Le [Centre Hubertine Auclert](#) est le centre francilien pour l'égalité femmes-hommes, organisme associé du Conseil régional d'Île-de-France. Il promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes à travers l'Observatoire régional des violences faites aux femmes. Il apporte de l'expertise et des ressources sur ces thèmes aux actrices et acteurs du territoire francilien (collectivités, associations, syndicats, établissements scolaires), notamment à travers la production d'études, la conception d'outils et l'animation de formations. Le [Centre national de la fonction publique territoriale](#) (CNFPT) est un établissement public paritaire déconcentré. Il assure la formation des agentes et agents territoriaux et accompagne les parcours professionnels et la mobilité des agentes et agents de la fonction publique territoriale.